

SADE ET LES LIMITES DU CORPS

Jean-Christophe Abramovici¹

Résumé: L'érotisme violent de Sade brouille en tout lecteur les contours du désirable. Il participe aussi d'un imaginaire où les limites du corps sont elle-même perturbées. Les charniers de Sade ne participent pas simplement de la défense d'un monisme matérialiste où l'idée d'âme ou de spiritualité se trouvent effacées : la destruction tend vers la création d'autres corps, explore de nouvelles limites.
Mots-clés: limites du corps, âme, monisme, matérialisme

La question des limites du corps sadien regarde à la fois la poétique ou l'imaginaire de l'écrivain, minutieusement analysés par Marcel Hénaff dans son toujours stimulant *Invention du corps libertin* (1978) et l'histoire des représentations du corps en Occident, que connaît et dont se joue le grand lecteur qu'est le marquis de Sade. Qu'on nous autorise quelques repères trop schématiques pris un peu arbitrairement dans cette longue histoire. Le corps est, pour l'âge classique, une terre de conquête², une source inépuisable d'expérimentations. On l'ouvre, on le dissèque, on le dessine, on le cartographie ; pas une de ses limites qui ne soit repérée, nommée, mesurée. La découverte de la microscopie relance plus qu'elle ne décourage l'appétit des arpenteurs du corps, au grand dam d'un Pascal qui, dans son célèbre fragment « Disproportion de l'homme » (Brunschvicg 72, Le Guern 185), condamne féroce­ment la « présomption » de ceux qui se lancent « témé­rairement à la recherche de la nature³ ». Du côté des défenseurs de l'âme, précisément, on n'hésite pas à remettre en question la réalité tangible des frontières du corps. Dans les six discours de son *Discernement du corps et de l'âme* (1679), Géraud de Cordemoy radicalise et clarifie les *Méditations* cartésiennes. Reprenant l'exemple du rêve, il en vient à questionner l'idée de limite corporelle :

Car enfin pourquoi me persuader que j'ai maintenant un corps étendu de cinq pieds ! J'ai songé quelquefois que j'en avais un composé de tant de parties, que leur étendue était de plus de cent pieds, et même qu'il touchait aux nues. Qui

1 Professeur de littérature du XVIIIe siècle à l'Université Paris-Sorbonne (jean-christophe.abramovici@paris-sorbonne.fr).

2 Bon représentant de cet enthousiasme naïf face à l'inconnu du corps, le médecin Louis Barlès publie à Lyon (chez Esprit Vitalis) de 1673 à 1675, trois volumes de *Nouvelles Découvertes*, consacrées successivement à *toutes les parties principales enfermées dans la capacité du bas-ventre, aux organes des femmes, servans à la génération, enfin aux organes des hommes, servans à la génération.*

3 Voir ABRAMOVICI, "Entre vision et fantasma : la réception des 'curieux microscopes' en France (1670-1800)", p. 385 suiv.

m'assurera, dis-je, maintenant du peu qui me semble rester de ce grand corps ? [...] Je puis supposer qu'il n'y a point de corps⁴.

On croirait presque lire un plagiat par anticipation (de près d'un siècle) des expériences oniriques de Mademoiselle de Lespinasse, dans le fameux *Rêve de d'Alembert*. Les doutes du métaphysicien sur l'existence du corps, ses raisonnements pour étendre l'âme aux limites de l'espace sensoriel rejoignent les spéculations matérialistes sur les brins du réseau nerveux : dans les deux cas, sont interrogées les données qui « circonscrivent l'étendue réelle ou imaginaire du corps⁵ ».

Lorsque Sade, quelques années après *Le Rêve de d'Alembert* (qu'il n'eut jamais l'opportunité de lire), s'en prend à son tour aux limites du corps, ce n'est bien sûr pas pour rebâtir à l'âme quelque forteresse, fût-elle imaginaire, mais, au nom d'un matérialisme radical, ébranler ce nouveau totem identitaire de l'imaginaire bourgeois. Dissserter contre le dogme de l'âme est l'un des exercices rhétoriques favoris du libertin sadien. Au début de l'*Histoire de Juliette*, l'initiatrice Delbène retourne les spéculations d'un Cordemoy : « Je ne vois pas mon âme, [...] je ne connais et ne sens que mon corps ; [...] c'est le corps qui sent, qui pense, qui juge, qui souffre, qui jouit, et [...] toutes ses facultés sont des résultats nécessaires de son mécanisme et de son organisation » (III, 217-218⁶).

Sentio ergo sum, seul mon corps me suggère que j'existe. Qui plus est, en tant que réalité finie, il est incompatible avec l'idée d'illimité attachée à la personne de Dieu, comme le démontre longuement Bressac, dans la dissertation prononcée devant le corps supplicié de Mme de Gernande : « Si l'on dit que Dieu, par sa toute-puissance, a resserré son essence infinie pour faire place à des substances nouvellement créées, je réponds qu'alors il n'a plus été infini, parce que, lors du resserrement, le côté où il s'est fait a laissé voir une limite » (II, 940).

Le corps est en soi la *limite* contre laquelle butte et s'annihile l'idée de Dieu.

Mais est-il pour autant, ce corps, doté lui-même de *limites* claires et stables ? La foi affirmée par tous les libertins sadiens dans le « mouvement perpétuel de la matière » dit plutôt sa consubstantielle fragilité. Reprenant mot à mot la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, Delbène décrit la nature comme mouvement et transformation : « je n'y découvre aucune borne, je n'y aperçois seulement qu'un passage continu d'un état à un autre, par rapport aux êtres particuliers qui prennent successivement plusieurs formes nouvelles » (II, 217). Le corps n'est rien qu'un *état* plus ou moins éphémère de la matière appelé à être refondu et remodelé dans le creuset de la nature. Même éphémère, sa substance est *limite* et négation de la toute-puissance d'une improbable divinité ; parce qu'éphémère, elle ne *borne* à l'inverse celle d'une nature qui lui est consubstantielle.

Se prétendant adjuvants d'une nature qui est d'abord à leurs yeux puissance de destruction, les libertins n'ont de cesse de vouloir repousser les limites de leurs actions luxurieuses : « Ce n'est jamais qu'au delà des bornes connues, que la bougresse a fixé le plaisir

4 CORDEMOY, *Le Discernement du corps et de l'âme en six discours*, p. 151.

5 DIDEROT, *Le Rêve de d'Alembert*, p. 113.

6 SADE, *Œuvres*.

; on ne le saisit bien qu'en dépassant les limites que les sots prétendent qu'elle nous prescrit. Point de voluptés sans crime » (II, 919). La *bougresse* désigne ici cette nature qui aiguillonne⁷ et bride à la fois le désir libertin. Faute de pouvoir meurtrir cette mère supérieure qui les inspire⁸, les libertins s'en prennent aux plus faibles de ses créatures, à ces corps fragiles dont ils prétendent accélérer l'inéluctable métamorphose⁹, et plus spécifiquement à ce corps féminin doté d'un pouvoir génésique capable d'atténuer, sinon d'annuler, leur pouvoir meurtrier. Symptomatiquement, l'invitation de Verneuil à repousser les limites du crime accompagne les encouragements qu'il prodigue à son fils Victor de bien « vexer » ses « mère et sœurs » : « Fouette ta mère, étrille tes sœurs, lui dit-il ; ne les ménage pas, ne crains pas surtout d'outrager la nature » (II, 919).

Parmi des centaines d'exemples de tortures infligées à un corps féminin, on peut évoquer, quelques pages plus loin dans *La Nouvelle Justine*, le supplice de Mme de Gernande auquel procède son « saigneur et maître » jusqu'à ce que son épouse n'offre plus que « la plus déchirante image de la douleur et de la mort » (II, 935). On propose différentes manières d'achever son calvaire, dont le narrateur laisse cette fois le récit à la charge du lecteur (« Toutes ces différentes horreurs s'exécutent. Cinq monstres s'acharnent sur cette malheureuse »), avant de rapporter la mort du personnage, d'une voix ironiquement pathétique : « et c'est ainsi, qu'après une vie bien courte, terminée par onze heures des plus déchirants supplices, cet ange céleste remonte vers le ciel, d'où il n'était descendu que pour orner un moment la terre. » La parodie du romanesque larmoyant permet d'opposer le caractère figé et attendu des formules ânonnant le vieux roman de l'âme à l'infinie variété des notations sensorielles rendant compte de la réalité d'un corps que Gernande fait placer « au milieu de la table », comme un simple aliment propre à entretenir l'appétit (de crimes) de la troupe : « Qu'il est délicieux de se repaître ainsi du crime que l'on vient de commettre !... voilà comme il est bon le crime ; c'est en le savourant, c'est en se délectant de ses suites... [...] et cette créature, si sensible il n'y a qu'un instant, n'est maintenant plus qu'une masse informe qu'ont désorganisée nos passions » (II, 935-936). Pour dire l'importance de l'âme « cavalière », seule à même de tenir la bride aux passions, Racine avait fait traîner Hippolyte par ses chevaux jusqu'à n'être plus qu'un corps « sans forme et sans couleur » ; la « masse informe » de Mme de Gernande (dé-)figure un corps dont les agressions des libertins ont effacé toutes les limites reconnaissables, tous les traits humains. Masse de chair saignante et tuméfiée servant, on l'a rappelé, d'appui à la démonstration par Bressac des illusions de l'âme.

Dans une autre scène de sacrifice féminin et inter-familial du même roman, le chirurgien Rodin procède sur sa fille à une véritable vivisection : « Marthe lui remet un scalpel, et il instrumente [...]. Le bas-ventre s'ouvre. Rodin, tout en foutant, taille, déchire,

7 « La destruction satisfait bien plus cette mère universelle, puisqu'elle vise à lui rendre une puissance qu'elle perd par notre propagation » (III, 1015).

8 On connaît les fantasmes ultimes de destruction de certains libertins : « Ah ! si je pouvais embraser l'univers, je maudirais encore la nature de ce qu'elle n'aurait offert qu'un monde à mes fougueux désirs ! » (Clairwil dans *L'Histoire de Juliette*, III, 1048).

9 « Les corps se transmutent... se métamorphosent ; mais ils ne sont jamais dans l'état d'inertie. Cet état est absolument impossible à la matière qu'elle soit organisée ou non » (II, 946, note du narrateur).

détache, et dépose dans une assiette, sous les yeux de son confrère, et la matrice et l'hymen, et tout ce qui s'ensuit. [...] Le féroce Rodin met son vit dans la blessure, il aime à s'inonder de sang » (II, 566). Ici encore, l'acte chirurgical et sexuel désorganise un corps en ses limites, en confond l'extérieur et l'intérieur, ramène l'individu à une simple chair¹⁰, de même que les formes verbales intransitives effacent le corps de la victime Rosalie. L'hystérectomie mortelle accomplie sur sa propre fille annule le procès d'accouchement, et le détail du *vit dans la blessure* exploite les désignations traditionnelles et populaires du sexe féminin comme *plaie* ou *solution de continuité*¹¹. Tout porte à croire que la focalisation de la violence sadienne sur le féminin puise dans le fonds d'angoisses culturelles ancestrales pour ce corps étrange dont les saignements périodiques brouillaient les limites de la santé et de la maladie, de l'interne et de l'externe. D'où la détestation invétérée des plus rigoureux libertins sadiens pour ce sexe féminin que plusieurs entreprennent d'infibuler, comme dans la célèbre dernière séquence de *La Philosophie dans le boudoir*.

Aux corps féminins suppliciés, abîmés en leur béance naturelle, Sade oppose un corps masculin souvent surpuissant, aux mensurations sexuelles extraordinaires ou dont les limites physiques sont parfois repoussées dans l'exercice de la violence et de la cruauté. Dans l'*Histoire de Juliette*, les différences que Clairwil relève entre les flagellations passive et active semble avoir une dimension genrée. Si elle dit « le recevoir » autant qu'elle le donne – pas au monde de « volupté plus grande pour des êtres endurcis comme nous » (III, 431), la première vertu de la fustigation passive, explique-t-elle, est de « rendre la vigueur éteinte par les excès de la volupté », en clair de provoquer chez « les gens épuisés de luxure », une sorte d'érection artificielle :

[...] le sentiment aigu de la douleur des parties frappées subtilise et précipite le sang avec plus d'abondance, attire les esprits en fournissant aux parties de la génération une chaleur excessive, procure enfin à l'être libidineux qui cherche le plaisir le moyen de consommer l'acte de libertinage *malgré la nature* même et de multiplier ses jouissances impudiques *au-delà des bornes de cette nature marâtre* (III, 430-431 ; nous soulignons).

Contre la loi physiologique qui veut que, comme l'avait génialement résumé Rousseau, « le mâle n'est mâle qu'en certains instants¹² », le libertin sadien peut ainsi ignorer la fatigue ou l'impuissance, élever son corps à la hauteur de ses désirs ou de ses caprices. Dans une autre leçon de Saint-Fond, ce sont les capacités d'excitation nerveuse et sexuelle qui se trouvent étendues sous l'effet cette fois de la seule transgression, de

10 De même le sème alimentaire est présent au travers du détail de l'*assiette*.

11 Voir en particulier « Le diable de Papefiguières » de La Fontaine.

12 ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*, Livre cinquième, « Sophie ou la femme ». Les considérations du philosophe sur « la constitution des sexes » ouvrant ce cinquième livre, sont reprises au mot près par plusieurs médecins du temps, comme Moreau de la Sarthe (*Histoire naturelle de la femme*, I (2), p. 681).

[...] la rupture d'un certain frein ; qu'on en brise un de plus, l'irritation deviendra plus violente, et nécessairement ainsi, de gradation en gradation, on ne parviendra réellement au véritable but de ces espèces de plaisirs, qu'en portant l'égaré des sens jusqu'aux dernières bornes des facultés de notre être, en telle sorte que l'irritation de nos nerfs éprouve un degré de violence si prodigieux qu'ils en soient comme renversés, comme crispés dans toute leur étendue (III, 482).

La réunion paradoxale du repliement de la crispation et du déploiement de l'intensité traduit là encore le travail effectué sur lui-même par le libertin pour dépasser les limites que la nature et la société avaient assignées à ses propres désirs.

Autre aspect plus connu du dépassement sadien des limites corporelles, bien commenté entre autres par Roland Barthes et Marcel Hénaff, la formation, lors des scènes d'orgies, de groupes ou de grappes de corps, arrangés par l'ordonnateur de la scène de manière à démultiplier les possibilités de connexions sexuelles. De ces groupes aux « mouvements convulsifs », parfois « composés de vingt-et-une personnes » (II, 616), on pourrait dire qu'ils forment, tel l'essaim d'abeilles décrits dans son délire par le D'Alembert du *Rêve*, « une longue grappe de petits animaux ailés, tous accrochés les uns aux autres par les pattes¹³ », à ceci près qu'ils n'auraient pas d'ailes et seraient accrochés les uns aux autres par autre chose que les pattes... Dans les deux cas, « le tout s'agitiera, se remuera, changera de situation et de forme ». Animaux inédits, ces corps hypersexualisés ont des potentialités démultipliées, présentent ici « à la fois deux culs » (III, 977), là des femmes auxquelles il pousse des sexes d'hommes comme autant de petites tentacules : « nous avons un vit sous chaque aisselle, un dans chaque main, un dans les tétons, un dans la bouche, le septième en con, le huitième en cul » (III, 618).

Dernier vecteur de dépassement des limites du corps, l'imagination, qui permet non seulement d'inventer des scènes de supplice et de libertinage inédites – on se souvient de la célèbre leçon criminelle et littéraire détaillée par Juliette¹⁴ –, mais aussi de fantasmer un au-delà de la réalité physiologique. Tel est le sens de l'éloge paradoxal que Belmor prononce devant le corps dénudé de Juliette :

En vérité, Juliette, je ne sais si la réalité vaut les chimères, et si les jouissances de ce que l'on n'a point ne valent pas cent fois celles qu'on possède : voilà vos fesses, Juliette, elles sont sous mes yeux, je les trouve belles, mais mon imagination, toujours plus brillante que la nature, et plus adroite, j'ose le dire, en crée de bien plus belles encore. Et le plaisir que me donne cette illusion n'est-il pas préférable à celui dont la vérité va me faire jouir ? Ce que vous m'offrez n'est que beau, ce que j'invente est sublime (III, 648).

13 DIDEROT, *Rêve de d'Alembert*, p. 85.

14 III, 751 et suiv. Voir ABRAMOVICI, *Encre de sang*, p. 137-143.

On comprend mieux à la lecture de ces lignes le culte que les surréalistes vouèrent au marquis de Sade, au prix de quelques réaménagements et silences¹⁵...

Ce que j'invente est sublime... La poétique sadienne est tendue et animée par une recherche de l'inédit et de la surenchère. À la fermeture du roman premier, *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, où est assignée dès le départ une fin à l'excès (600 passions racontées pendant une durée de quatre mois), s'oppose l'ouverture des romans de la maturité, que Sade n'a eu de cesse de récrire et augmenter. Multiplication des personnages, des épisodes, allongement des scènes sexuelles comme des dissertations et, comme on a cherché à le rappeler ici, rêve d'abolition des limites corporelles. La poétique sadienne pourrait être baptisée *sublimité*.

SADE AND THE LIMITS OF THE BODY

Abstract: Sade's violent eroticism blurs in every reader the nature of what is desirable. It is part of a world of fantasy where the limits of the body are themselves blurred. Sade's massacres are not only an illustration of a materialistic monism contrary to any kind of spirituality: destruction leads to the creation of new bodies, explores new limits.

Keywords: limits of the body – soul – monism – materialism.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABRAMOVICI, Jean-Christophe. *Encre de sang. Sade écrivain*. Paris: Classiques Garnier, 2013.

_____. « Entre vision et fantasme : la réception des “curieux microscopes” en France (1670-1800) ». In: JACQUES-CHAQUIN, Nicole et HOUDARD, Sophie (dir.). *Curiosité et Libido sciendi de la Renaissance aux Lumières*. Fontenay-aux-Roses: ENS Éditions, 1998, tome 2, p. 371-392.

CORDEMOY, Géraud de. *Le Discernement du corps et de l'âme en six discours*. Paris: Estienne Michallet, 1679.

DIDEROT, Denis. *Le Rêve de d'Alembert* (éd. Colas Dulo). Paris: GF-Flammarion, 2002.

HÉNAFF, Marcel. *Sade. L'invention du corps libertin*. Paris: P.U.F., 1978.

HOUDARD, Sophie (dir.). *Curiosité et Libido sciendi de la Renaissance aux Lumières*. Fontenay-aux-Roses: ENS Éditions, 1998, tome 2, p. 371-392.

MOREAU DE LA SARTHE, Jacques-Louis. *Histoire naturelle de la femme*. Paris: L. Duprat / Letellier, 1803.

¹⁵ Voir ABRAMOVICI, *Encre de sang*, p. 145-152.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Émile ou de l'éducation* (éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond). Paris: Éditions Gallimard, t. IV, 1969.

SADE, Donatien. *Œuvres* (éd. Michel Delon). Paris: Éditions Gallimard, t. I, 1990 ; t. II, 1995 ; t. III, 1998.